

ORDI 35 : CHRONIQUE D'UNE MISE À MORT ANNONCÉE

L'administration désorganise, les animateurs s'organisent !

Le premier semestre 2009 a été largement occupé par la mise en place de la mère des réformes départementales : la Nouv'OS !

A peine ce chantier entré dans son avant dernière phase, notre administration donne un nouvel « OS » à ronger : la mort d'ordi 35 ! Le repos estival aura bruisé de rumeurs confirmées fin août aux collègues d'ordi 35 : le dispositif va être « réorganisé » ... **22 des 44 animateurs ont vocation à ... disparaître !** On nous dit que « le but est atteint », mais sans préciser quels étaient les objectifs initiaux et sans présenter l'ombre d'un bilan détaillé. Les agents sont priés de postuler avant fin septembre sur les 36 postes résiduels de la NouvOS ... dont personne n'a voulu et qui sont très éloignés des missions actuelles des animateurs (sauf 4) ! Belle reconnaissance après 5 années consacrées à développer et vendre ordi 35 aux enseignants, si peu associés lors du démarrage en trombe de cet outil de « lutte contre la fracture numérique » !

Bien évidemment lors de la Nouvos les animateurs n'avaient aucune raison ni chance de muter puisque **leurs postes étaient officiellement « conservés »** (les ré-affectations datent donc d'avril 2009 !!!).

Bien évidemment tout ce chantier se passe dans la plus totale opacité et ce sont **les organisations syndicales qui saisissent dès le 31 août le Président pour exiger que se tienne d'abord un CTP extraordinaire** comme le veut la réglementation (pourtant bien mise à mal par les temps qui courent !). Nous sommes bien loin de la soit-disante « démocratie participative » et du « dialogue social » dont les élus et l'administration ne semblent même plus connaître le minimum légal ! Il semble que le syndrome qui affecte les sphères élyséennes soit aussi contagieux (et bien plus dangereux) que le virus H1N1 !

Face à ces comportements dignes d'un autre âge les agents concernés se sont retrouvés au sein d'une **intersyndicale « Ordi 35 »** afin de s'organiser pour exiger l'arrêt de ces maltraitances incompréhensibles.

Pourquoi ce dispositif n'a-t-il pas été réorganisé dans le cadre de la Novos ?
Pourquoi nos agents ainsi que les enseignants ne sont-ils pas sollicités pour participer à l'évaluation et à la réflexion de son devenir ?

Pourquoi les élus départementaux semblent associés à posteriori ?

Pourquoi l'assemblée va-t-elle délibérer alors que les décisions sont prises avant ?

Pourquoi les organisations syndicales sont-elles mises devant le fait accompli ?

Pourquoi l'administration parle de redéploiement alors qu'il s'agit objectivement de la suppression de 22 postes ?...

La réponse est unique : il s'agit pour nos décideurs de **faire des économies structurelles sur le budget 2010, ... et la fin justifie les moyens !**

Lors de la création d'Ordi35 la précipitation avait conduit à ne recruter qu'en catégorie C (recrutements directs), or les compétences de la nouvelle fiche de poste des 22 animateurs conservés relèvent encore plus de la catégorie B (« mettre en œuvre », « mettre en relation », « impulser », « organiser », « monter des projets » ...).

Les agents ne sont pas des pions que l'on prend et que l'on jette au gré de l'air du temps ! **Les propositions de reclassement de l'administration sont inacceptables !** La notion de service public a-t-elle encore un sens ? La collectivité a des obligations légales et morales à l'égard de ses agents.

Dans l'attente d'un **réel dialogue au plus haut niveau** et de la définition d'un vrai projet de gestion des ressources humaines impactées, **les organisations syndicales et les personnels** concernés réunis en AG le 8 septembre ont décidé :

- **de ne pas accepter** le jeu imposé du traitement dans l'urgence, en ne se rendant pas aux **entretiens individuels** proposés pour « éclairer » leurs choix et en ne postulant pas sur les postes proposés
- de déposer un **préavis de grève** pour les journées du **18 septembre** (CTP) et **des 24 et 25 septembre** (tenue de l'assemblée départementale),
- **d'alerter** les agents du CG et la presse de la situation.

Créé en urgence il y a 5 ans, Ordi 35 devrait donc disparaître en entraînant dans sa mort la moitié des professionnels recrutés sur une filière particulière (animation) ! Si le choix stratégique relève légitimement du politique, **les personnels ont droit à un minimum de considération.** Les organisations syndicales ne laisseront pas se développer une culture de l'agent « clean-ex ! » ; le **Service Public** ne peut se concevoir sans un personnel motivé et reconnu dans les faits et pas seulement dans les discours de bonne année !...



Section des départementaux35